



MA VILLE, NOS QUARTIERS POPULAIRES

COMPETENCES

La Politique de la ville est une compétence de la Métropole.

La politique de la ville finance la rénovation urbaine et la vie de quartier par la mise en œuvre de services publics adaptés et / ou par le soutien à la vie associative. Dans chaque démarche, les habitants doivent être associés aux décisions les concernant.

ELUS ET AGENTS

Elus actuels (équipe Brigitte Fouré)

Hubert Delarue, vice-président d'Amiens Métropole en charge de la politique de la ville

Personnel municipal (équipe Brigitte Fouré)

Directeur du service Politique de la ville : Henry Montigny

Elus mandat précédent (équipe Gilles Demailly)

Francis Lec, vice-président d'Amiens Métropole en charge de la politique de la ville

Personnel municipal (équipe G. Demailly)

Directeur du service la Politique de la ville : Noël Honku

MOYENS, OUTILS ET SERVICES PUBLICS

ANRU : Agence nationale de la rénovation urbaine

QPV : quartier politique de la ville

CDV : contrat de ville : « Le contrat de ville est conclu entre l'État et les collectivités territoriales pour organiser la mise en œuvre d'actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine »

Maison des projets : une maison des projets est installée dans chaque quartier en cours de projet ANRU.

Services de proximité : équipe pluri-disciplinaires (Amiens métropole et Etat) en charge de l'appui aux associations, habitants et conseils citoyens.

QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

Sur Amiens, 5 quartiers prioritaires : Amiens St Leu (Rue des Parcheminiers), Amiens Nord (pas l'ensemble du quartier), Amiens Sud Est (Phileas Lebesgue, Condorcet), Amiens Pierre Rollin, Amiens Etouvie

Sur Amiens Nord : sur 9 secteurs, six de ces secteurs sont définis dans le contrat de la ville comme zone prioritaire d'Amiens Nord. Actuellement près de 50% des habitants d'Amiens vivant en *quartier politique de la ville* (QPV) résident sur le quartier nord.

Exemples d'actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville

- Des projets de rénovation urbaine (construction ou rénovation) vision sur 30 ans (NPNRU)
- La création d'Espaces santé à Amiens Nord et Etouvie (à venir)
- La rénovations d'écoles
- la mise en place d'un conseil citoyen par quartier (cf Loi 2014). Obligation pour les collectivités locales de mettre en place ces instances. Installation complexe au départ, cette instance est la seule instance de participation reconnue par la ville d'Amiens et la Métropole. Mais elles sont à ce jour, peu efficaces.

Quelques données chiffrées

- Sur chaque quartier, la population jeune représente 30 à 40 % des habitants,
- Fort taux de personnes hébergés dans des logements sociaux : entre 60 et 80 %
- Entre 20 et 27 % de personnes bénéficient d'une allocation chômage
- Entre 60 et 80 % de la population est sans diplôme ou ne possède pas la bac
- Peu d'utilisation des bus par la population
- Bus inadaptés aux niveaux des horaires, des rotations, ...pas de ligne direct Hôpital Sud
- Taux de chômage de plus de 40 % pour les jeunes âgées de 16 à 25 ans
- Des services de proximité de moins en moins présents (MDSI, mairie de quartier, ...)
- Déficit de médecins,
- Manque d'aires de jeux
- Manque d'événements permettant aux habitant-e-s d'initier des démarches
- Canalisation de la participation à travers les conseil citoyens et monopolisation institutionnelle des formes de la participation via le conseil citoyen (les autres initiatives ne sont pas prises en compte : table de quartier, parole des associations, collectif d'habitants, ...)
- Inégalités de services en fonction des quartiers. La politique de la ville se substitue au droit commun (pas les mêmes moyens pour le CAJ d'Etouvie et l'Odysée), moyens différents pour certains quartiers qui restent très fragilisée mais déclassées : ex : quartier Elbeuf
- Des commerces de proximité en difficulté, Remplacement par de grosses enseignes (LIDL, ...)

REGARDS SUR LA POLITIQUE MENÉE SOUS LE MANDAT B.FOURE ET SOUS LES MANDATS PRÉCÉDENTS

Sur Amiens et ailleurs, la politique de la ville est vue comme une caisse de résonance permettant d'obtenir des fonds publics répondant aux critères suivants avec une logique de résultat : éducation/prévention de la délinquance/habitat, cadre de vie, santé, emploi, développement économique.

Ces domaines d'interventions ne peuvent pas se dissocier des éléments structurels et des choix de l'état (rénovation urbaine, cohésion sociale, politique de santé...) et des autres collectivités territoriales (Conseil départemental, Conseil régional, ...). Même si la participation des habitants doit être au cœur de ces domaines, force est de constater, que l'émancipation individuelle des habitant-e-s et la transformation sociale n'est pas évoquée dans les politiques à mettre en œuvre. C'est pourquoi penser la politique de la ville autrement, c'est réellement questionner la place des habitant-e-s dans la définition de leurs conditions de vie.

Politique réellement mise en place précédemment

- Financements constants depuis des années au niveau de l'Etat / Mairie / Métropole
- Peu d'écarts entre la politique mise en place par l'actuelle municipalité et la précédente.
- Depuis Gilles Demailly : Assises de la politique de la ville

Politique réellement mise en place actuellement

- Peu d'écarts entre la politique mise en place par l'actuelle municipalité et la précédente.
- Idem que la précédente majorité.
- Sur les projets de rénovation urbaine, de gros projets ont été lancés par la précédente majorité.
- Nouveauté : conseils citoyens

RESSOURCES

Myriam Bachir, *Et si les habitants participaient !*, professeure de Science Politique- UPJV Amiens

Marie Hélène Bacque / Mohamed Mechmache, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*

Marion Carrel, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Lille 3

Jeanne Demoulin, Docteure en Aménagement de l'Espace et Urbanisme.

Julien Talpin est chargé de recherche en science politique au CNRS

Bénédicte Madelin, ancienne directrice de Profession Banlieue

Jérémy Louis, Doctorant en sociologie sur le community Organizing